

ASSURANCE DOMMAGES CORPORELS



Document d'information sur le produit d'assurance

Entreprise: Euro Insurances DAC

Produit: Assurance Dommage corporels

Conducteur/Passager Véhicule

Euro Insurances DAC, compagnie d'assurance de droit Irlandais (numéro 222618) et agissant sous le nom LeasePlan Insurance, est supervisée par la banque centrale d'Irlande avec numéro d'autorisation C33597

Ce document d'information constitue un aperçu des principales couvertures et exclusions relatives à cette assurance. Le document n'est pas personnalisé en fonction de vos besoins spécifiques et les informations qu'il contient ne sont pas exhaustives. Pour toute information complémentaire concernant l'assurance choisie et vos obligations, vous pouvez contacter LeasePlan Belgium. Les informations précontractuelles complètes relatives à ce produit d'assurance sont fournies dans les conditions générales de la police.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Une assurance dommages qui couvre les blessures corporelles subies à la suite d'un accident survenu en tant que conducteur ou passager du véhicule assuré.



Qu'est-ce qui est assuré?

Blessures corporelles subies à la suite d'un accident: en tant que conducteur (formule conducteur) ou en tant que passager (formule passagers) du véhicule assuré

- ✓ indemnité en cas de décès
- ✓ indemnité en cas d'incapacité permanente
- ✓ remboursement des soins médicaux et frais connexes



Y a-t-il des extensions de couverture?

! En cas de décès de l'assuré et de son conjoint ou cohabitant légal ayant droit à la couverture à la suite du même accident, les sommes assurées qui reviennent aux enfants à charge sont doublées.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Blessures corporelles subies à la suite d'un accident

- ✗ lorsque le conducteur ne satisfait pas aux conditions locales en vigueur pour conduire le véhicule.
- ✗ causé intentionnellement ou par (tentative de) suicide.
- ✗ causé par l'ivresse, un acte d'imprudence, pendant un pari.
- ✗ causé par l'état non réglementaire des pneus, du système de freinage, d'éclairage et/ou de direction.

Vous trouverez la liste complète des exclusions dans les conditions générales de la police.



Y a-t-il des limites de couverture?

Les montants assurés sont mentionnés en annexe du contrat de leasing

! l'indemnité d'incapacité permanente est limitée à la moitié pour une victime de 75 ans ou plus



Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ couverture dans tous les pays validés sur le certificat d'assurance du véhicule assuré



Quelles sont mes obligations ?

- Prendre des mesures de limitation des dommages
- Faire la déclaration dans les huit jours
- Collaborer à l'examen médical
- Transmettre l'acte de décès
- En cas de prolongation de l'incapacité, transmettre un certificat médical



Quand et comment payer la prime d'assurance ?

La prime, majorée des taxes et des cotisations, est payée dans les frais de location mensuels du leasing.



Quand la couverture commence-t-elle et prend-elle fin ?

Le contrat est conclu pour une durée d'un an.

La couverture prend effet à la date de début de contrat de leasing de la voiture concernée ou à la date de l'annexe si la garantie est ajoutée ultérieurement.

La couverture prend fin à la cessation du contrat de leasing du véhicule concerné ou à l'échéance du contrat moyennant résiliation par l'une des parties par lettre recommandée postée au moins trois mois avant l'échéance du contrat.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation se fait par exploit d'huissier de justice, lettre recommandée ou remise d'une lettre de résiliation contre accusé de réception.